



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 6 MARS 2018

# MASSACRE DE DAUPHINS SUR LES CÔTES FRANÇAISES : L'ÉTAT FRANÇAIS, SPECTATEUR PASSIF

Le dauphin commun est une espèce protégée<sup>1</sup> présente sur nos côtes, aujourd'hui gravement menacée. Chaque année, ils sont des milliers à mourir en mer à cause de la pêche dans le golfe de Gascogne. En ce début d'année, on compte déjà 300 échouages de petits cétacés morts sur la façade Atlantique, dont 80 % de dauphins communs. France Nature Environnement et ses associations s'alarment de la passivité de l'Etat français face à ce fléau et demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour stopper ce massacre.

### Un nombre d'échouages de dauphins très inquiétant

Le dauphin commun représente la majorité des victimes de la pêche au chalut pélagique qui se pratique à cette époque au large des côtes françaises. Pendant l'hiver 2017, environ 4 000 dauphins communs sont morts en mer à cause de la pêche dans le golfe de Gascogne, dont 800 échoués. Selon l'Observatoire Pelagis-CNRS, 90% des dauphins échoués portaient des marques de pêche, traces de filets, trous de gaffes et mutilations pour sortir les dauphins des filets où ils ont été emprisonnés.

Seule une partie des dauphins morts en mer s'échoue sur les côtes : 80% d'entre eux coulent et se décomposent en mer<sup>2</sup>. Le nombre total de dauphins tués est donc sûrement sous-estimé. Toute la façade atlantique française est touchée par ce désastre, une nouvelle fois en 2018. Le niveau d'échouage de ce début d'année, 300 petits cétacés, est déjà très élevé.

### Certaines techniques de pêche responsables de ce massacre

La capture dans un engin de pêche est la principale cause de mortalité observée chez les dauphins communs échoués depuis le début des années 1990. Inhérente aux techniques de pêche au chalut pélagique en bœuf<sup>3</sup>, on ne peut plus la qualifier d'« accidentelle ».

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024396902&categorieLien=id>

<sup>2</sup> Peltier et al., 2016

<sup>3</sup> Le chalut pélagique peut être utilisé par un seul bateau ou par deux, on parle dans le second cas de « chalut pélagique en bœuf ». <https://www.ifremer.fr/peche/Le-monde-de-la-peche/La-peche/comment/Les-engins/Chalut-pelagique>



« L'ampleur de cette mortalité des dauphins due aux captures dans des engins de pêche est extrêmement inquiétante. Il dépasse le seuil de 1,7% de mortalité d'une population d'environ 180 000 dauphins communs<sup>4</sup> vivant près du talus continental, engageant à terme la disparition de cette population. La responsabilité principale revient aux chalutiers pélagiques utilisant des filets traînés par un ou deux bateaux. Ils remontent à la surface les bars mais aussi des dauphins qui chassent les petites espèces de poissons dont se nourrissent les bars. Cette pêche intervient de plus sur des zones de reproduction du bar, un non-sens écologique », explique **Denez L'Hostis, Président d'honneur de France Nature Environnement.**

**France Nature Environnement et l'ensemble des membres de ses associations du golfe de Gascogne, du Finistère au Pays basque, sont fortement mobilisés et informent d'actions prochaines dans les jours et semaines à venir.**

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont constitué en 2017 – donc très récemment malgré la répétition des événements depuis plus de 20 ans – un groupe de travail sur les mammifères marins. Si les pouvoirs publics et les professionnels de la pêche y sont largement représentés, la société civile en est la grande absente. **France Nature Environnement demande** à en faire partie, en tant qu'ONG de protection de l'environnement.

#### **France Nature Environnement demande également :**

- L'interdiction de la pêche au chalut en bœuf et au chalut pélagique au moment de la reproduction du bar.
- De prendre les mesures juridiques et de contrôle en mer nécessaires pour faire respecter le règlement européen 812/2004. L'article 6 stipule que les Etats membres doivent adresser chaque année à la Commission Européenne un rapport annuel complet sur la mortalité des cétacés dont les dauphins, ce que la France ne fait pas. France Nature Environnement envisage la saisie des autorités communautaires pour non-respect des règlements européens.
- La mise en place d'un vrai programme de recherche sur l'utilisation de systèmes d'effarouchement pour la pêche pélagique, qui permettraient de diminuer la mortalité en éloignant les cétacés des engins de pêche. Il faut également que l'efficacité des systèmes d'effarouchement acoustique (Pingers) pour la pêche pélagique soit évaluée régulièrement en renforçant la présence de cétologues à bord des bateaux.

#### **Aller plus loin**

**[Lire le dossier : « Reconnaître les marques de la pêche sur les dauphins tués par la pêche professionnelle »](#)**

Ce document de Ré Nature Environnement et Nature Environnement 17, porté par l'ensemble des associations France Nature Environnement du Golfe de Gascogne, nous plonge dans l'histoire de cette situation catastrophique et nous aide à reconnaître les marques de la pêche sur les cétacés.

<sup>4</sup> min. 120 000 ; max. 270 000 ; campagnes SAMM, Laran et al. 2017